

# Saint-Péray

MAGAZINE



Le retour du printemps... avec Carmantran

n°35





# La fête de la musique



**LES CREATLES**



Pour la Fête de la Musique,  
Saint-Péray prend de  
l'avance : rendez-vous  
le samedi 12 juin, une  
semaine avant la date  
officielle, pour une fête à  
double visage placée sous  
le thème de la musique,  
bien sûr, et du jeu.

En préambule à cette manifestation, l'Eglise de Saint-Péray accueillera les Musicales de Soyons en Ballade, pour un concert exceptionnel du Trio Prométhée.

Frédéric BARDON au violon, Frédéric DUTHEIL au violoncelle et Pierre-Laurent BOUCHARLAT au piano interpréteront quelques grands classiques de Beethoven, Schubert ou Dvorak.

### Musicale de Soyons en Ballade

Concert Trio Prométhée  
Jeudi 10 juin - 20h30 - Eglise de St-Péray  
Renseignements auprès de l'OMAC  
au 04 75 74 77 00

### Samedi 12 juin : des jeux et de la musique :

Différents ateliers ludiques, jeux gonflables, etc... seront répartis entre la place de l'Hôtel de Ville et la place Louis-Alexandre Faure (devant le CEP du Prieuré). Des animations musicales seront proposées dans l'après-midi par l'Harmonie de Saint-Péray et la Chorale Arlequin, place de l'Hôtel de Ville et au Temple, auxquels viendront se joindre des intervenants extérieurs.

Tout au long de la journée, de 10h à 17h, l'association Pour Lire proposera sa traditionnelle vente de livres d'occasion. *Attention : en raison des travaux de la médiathèque et de l'indisponibilité de la place Forot, cette vente aura lieu sur la place de l'Hôtel de Ville.*

**En soirée, cap sur les années 60** avec le concert rock des Creatles, qui feront vivre ou revivre : le King Elvis, les Rolling Stones, les Beatles, les Beach Boys, les Bee Gees, les Doors, Chuck Berry, Herman's Hermits, etc...

Un véritable retour dans les «sixties», tant musicalement que visuellement puisque pendant leur prestation musicale Les Creatles seront habillés en costumes d'époque et joueront sur du matériel musical ayant donné à cette période ses lettres de noblesse.

L'Ecole Municipale de Musique sera bien évidemment de la fête avec une journée «Portes Ouvertes» au CEP du Prieuré, durant laquelle des concerts des élèves et des professeurs se succéderont «non-stop», de 14h à 18h30.

## Gustave PARKING au CEP du Prieuré



C'est à l'invitation du Groupement des Amicales Laïques, organisatrice de l'opération «Un rire pour la planète», que Gustave PARKING, celui qui se définit lui-même comme l'humoriste écolo, a inscrit Saint-Péray sur son carnet de tournée.

**Le samedi 1er mai**, il sera au CEP du Prieuré, en chair et en os, pour faire partager au public la douce et délicate folie de son univers.

Nul doute que le CEP du Prieuré devrait accueillir la foule des grands soirs pour applaudir Gustave PARKING qui gratifiera le public de ses meilleurs sketches.

**Rendez-vous le samedi 1er mai, à 20h30, au CEP du Prieuré.**  
Billetterie : Rhône Crussol Tourisme - 1 rue de la République





C'est un réel plaisir pour moi de vous retrouver pour ce nouveau numéro de Saint-Péray Magazine. Plaisir d'autant plus grand que, comme vous le savez, j'ai été contraint de prendre un peu de recul suite à une opération chirurgicale. Aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir à nouveau occuper mes fonctions de maire de Saint-Péray, au service de l'ensemble de mes concitoyens.

Permettez-moi d'adresser tous mes remerciements pour les nombreuses manifestations de sympathie qui m'ont été témoignées pour ma convalescence. Tous ces messages m'ont profondément touché et m'ont apporté la preuve qu'au-delà du sentiment de respect mutuel pouvant exister entre un maire et ses administrés, cela n'empêche pas, bien au contraire, une certaine proximité, oserais-je dire une sympathie. Pour tout cela, je tenais à vous remercier.

Merci également à l'équipe municipale menée par Valérie MALAVIELLE, première adjointe, qui a parfaitement assuré l'intérim. Là encore, cela nous rappelle à tous qu'administrer et gérer une commune ne saurait être l'affaire d'une seule personne. Aux côtés du maire, il y a une équipe : des maires adjoints et des conseillers municipaux qui œuvrent au service du bien commun.

Et autour de la sphère des élus se greffe le personnel communal. Des agents, au service des élus, au service des habitants, au service de l'intérêt général, qui mettent en commun leurs compétences et leur expertise pour la bonne gestion de notre ville. C'est aussi à leur endroit que je souhaitais exprimer ma reconnaissance. Une reconnaissance qui est aussi la vôtre, pour qui garde en mémoire les interventions nécessaires suite aux divers épisodes neigeux que nous avons connus au cours de cet hiver particulièrement rigoureux.

Aujourd'hui, les frimas de l'hiver sont derrière nous. Les beaux jours sont pour bientôt mais déjà, le printemps est entré dans nos têtes et dans nos cœurs avec le Carnaval. Quoi de plus symbolique d'ailleurs que de célébrer l'arrivée imminente du printemps par une journée festive, pleine de rires, de couleurs et de joies ?

Samedi 6 mars dernier, Saint-Péray avait en effet revêtu ses habits de fêtes pour accueillir la troupe joyeusement colorée du Carnaval. Un grand merci à l'OMAC, organisateur de cet événement et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réussite de cette belle journée.

Autre façon de célébrer le retour du Printemps, avec l'Harmonie de Saint-Péray et son concert éponyme organisé le 20 mars dernier : un concert exceptionnel qui marquait les trois coups des célébrations du centenaire de notre harmonie, à laquelle j'adresse tous mes vœux de bonne continuation pour un nouveau siècle de musique.

Mais comment conclure sans avoir une pensée pour une personne qui vient de nous quitter brutalement le 4 mars dernier ? Une personne connue et appréciée de nombreux Saint-Pérollais ; une personne qui fut la première Reine des Vins et du Jumelage en 1966 ; une personne qui était le symbole et l'incarnation du jumelage entre Saint-Péray et Groß-Umstadt : Joëlle RITTER. Joëlle était une amie, notre amie à tous. Une amie qui restera à jamais dans nos cœurs et que nous pleurons aujourd'hui. Ce numéro du Saint-Péray Magazine lui est dédié. Tschüss Joëlle.

Le Maire, Jean-Paul LASBROAS

# Sommaire n°35

## ANIMATIONS

Carnaval de Saint-Péray 4/5

## FINANCES

Les orientations budgétaires 6

## TRAVAUX

Médiathèque 7

## VIE LOCALE

Repas des anciens 8  
Peine partagée 8

## JEUNESSE

Sac Ados 9

## LE DOSSIER

La biodiversité 10/11

## CLIN D'ŒIL

Pleins feux sur Carmantran 12/13

## CULTURE

Les coups de cœur de la bibliothèque 14

## INTERCOMMUNALITÉ

De la CCRC à Valence Agglo Sud Rhône-Alpes 15

## SPORT

A l'honneur... 16/17

## VIE ÉCONOMIQUE

Nouvelles activités 18/19

## VIE ASSOCIATIVE

Un siècle de musique 20/21

## PERSONNEL COMMUNAL

De nouvelles compétences 22

## ETAT CIVIL

Ils sont nés, ils se sont unis, il nous ont quittés 23

## SUR VOS AGENDAS

Planning des animations 23



Le retour du printemps... avec Carmantran

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de St-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Directrice de la publication : Joëlle CORNUT-CHAUVIN.  
Rédacteur en chef : Damien LAPOTTE.  
Rédaction, photos, maquette : Service communication.  
Crédit illustrations : Ville de Saint-Péray, Conseil général de l'Ardèche.  
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.  
Fabrication : Viacom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray  
Tirage : 3 700 exemplaires  
Distribution : Société Distribal  
Dépôt légal : n° 38-11/96  
Votre magazine sur le site internet : www.st-peray.com



*Samedi 6 mars, c'était l'effervescence à Saint-Péray : une douce folie régnait dans les rues de la commune. Un festival de couleurs, de costumes, de déguisements et de musiques pour un rendez-vous de haute volée...*



Après de longues semaines de préparation, au cours desquelles chacun avait mis la main à la pâte et une impatience grandissante au fur et à mesure qu'approchait le jour J, la troupe colorée et bigarrée du Carnaval s'était donné rendez-vous à l'école du Quai, pour célébrer dans la joie cette fête traditionnelle, symbole du retour des beaux jours.

Un public nombreux avait ainsi répondu à l'invitation lancée par l'OMAC. Bien évidemment, Carmantran était là, prêt pour son dernier voyage... Dès 15h, le défilé s'ébroua lentement, les participants, petits ou grands, grimés ou non, suivant pas à pas Carmantran, en route vers son jugement.



# Ça s'est passé toute une ville en fête !

## à Saint-Péray

Une marche qui n'avait rien de funèbre tant les groupes musicaux, la Pekno Parade, Los Chiccos et la Batucada de Saint-Péray, rythmaient le défilé de leurs sons festifs. D'ailleurs, cette batucada, fruit d'un stage proposé pendant les vacances scolaires, et composée d'élèves de nos écoles, n'avait rien à envier aux autres groupes plus chevronnés. La Compagnie Zinzoline était là également, partie prenante de la fête avec ses funambules et leur chorégraphie.

Au passage de la rue de la République, la foule des grands jours étaient réunie, applaudissant le joyeux cortège qui s'animait sous les confettis, dansant au rythme des fanfares... Ce délire festif conduisit tout ce petit monde vers la place de l'Hôtel de Ville, destination finale de Carmantran, où se dressait le bûcher prêt à accueillir le triste personnage, brillamment confectionné par les jeunes du centre de loisirs Sac... Ados.

Le jugement de Carmantran en place publique fut sans appel. A la lecture des faits reprochés, tirés du livre des sentences réalisé par les enfants des écoles, Carmantran n'avait aucune clémence à attendre du jury : il fut condamné et mené à ses boureaux.

A l'énoncé du verdict, c'est sous les cris de la foule ainsi libérée de ses tracasseries de Carmantran, juché sur le bûcher, subit la loi des flammes salvatrices qui l'emportèrent à tout jamais, payant ainsi pour tous les méfaits, les souffrances, les injustices de l'année écoulée.

Ce bel après-midi festif s'est poursuivi au CEP du Prieuré par un goûter musical offert par l'OMAC et l'Amicale Laïque, façon de conclure, dans une ambiance chaleureuse et conviviale (maîtres mots de la journée), ce premier rendez-vous festif de l'année 2010.





## Tous en piste pour le Carnaval...

Pour que tout soit réussi, et cette édition 2010 du carnaval a sans conteste été une grande réussite, il a fallu de longues semaines de préparation et une mobilisation de tous. Autour de l'OMAC, organisateur en chef de cette manifestation, se sont rassemblés les écoles, la Compagnie Zinzoline, l'école de musique, les associations et une multitude de bénévoles, sans oublier Monsieur MERLE qui a conduit le tracteur emportant Carmantran vers le bûcher.

*Un grand merci...*

- aux élèves des classes primaires qui ont apposé leurs griefs contre Carmantran sur le livre des sentences qui a circulé dans les écoles dès le mois de janvier ;
- aux jeunes de Sac... Ados qui ont confectionné Carmantran durant le centre de loisirs des vacances de février ;
- aux musiciens venus assurer le stage « batucada » en collaboration avec l'OMAC, durant la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances de février ;
- aux enfants de la crèche qui ont participé activement en réalisant dessins et collages qui furent exposés au CEP du Prieuré, la semaine précédant Carnaval ;
- aux parents d'élèves de l'APEL qui ont offert des crêpes dans le hall du CEP du Prieuré, mercredi 3 mars, ainsi qu'aux parents d'élèves de la FCPE qui ont organisé un stand de location de costumes ;
- au Club Automne Ensoleillé qui a confectionné des bugnes pour le goûter ;
- aux commerçants de l'UCIAL - Saint-Péray Boutiques qui ont été nombreux à avoir décoré leur vitrine pour l'occasion, notamment sur le passage du défilé.

## Un cours d'éducation civique grandeur nature



En janvier, des élèves de 3<sup>ème</sup> du collège de Crussol sont venus découvrir la mairie et ses différents services dans le cadre d'un travail optionnel de « découverte du monde professionnel ».

A cette occasion, Guy **RENAUDIN**, maire adjoint en charge des affaires scolaires, et le service communication de la ville avaient préparé une projection vidéo en salle de conseil de l'Hôtel de ville afin de présenter aux élèves la fonction publique territoriale, les différents domaines d'interventions de la mairie, les métiers et compétences des agents. Un échange fructueux s'en est suivi entre Guy **RENAUDIN** et des élèves très demandeurs d'informations sur le fonctionnement d'une ville à l'heure de l'intercommunalité.

## Au théâtre avec le collège



Mercredi 10 février, les 4 classes de 6<sup>ème</sup> du collège de Crussol s'étaient donné rendez-vous à la salle des fêtes pour une représentation théâtrale.

Après avoir travaillé avec leurs professeurs de français respectifs, ils ont reçu plusieurs séances d'apprentissage de M. Philippe **PHENIEUX**, venu les aider à peaufiner la gestuelle et le placement de la voix. Ces « acteurs en herbe » ont proposé une représentation aux autres élèves et aux parents venus les applaudir : des extraits de Molière (l'avare, le médecin malgré lui...) mais également d'autres extraits plus modernes (le bourricot, le petit Nicolas...).



## Le plein de vitamines

C'est une belle réussite qu'il convient de saluer : depuis la rentrée de septembre 2009, les élèves du collège de Crussol disposent d'un bar à fruits à la sortie du self, où les élèves peuvent profiter d'un grand choix de fruits.

Cette opération lancée grâce à la collaboration entre Mme **FRAHISSE**, diététicienne mandatée par le Conseil général de l'Ardèche, et la section **SECPA** du collège, permet à tous les collégiens de profiter d'un large choix de fruits.

Belle façon de concilier éducation et alimentation !

# Les orientations budgétaires 2010



Extension de la salle de restauration scolaire des Brémondrières.

*Alors que l'année 2008 s'était terminée par une crise financière et économique majeure, l'année 2009 a vu se poursuivre les difficultés économiques. Des difficultés toutefois tempérées par l'accroissement de l'activité sur Saint-Péray avec l'ouverture de nouveaux commerces, générant de l'emploi local, l'équilibre avec le centre-ville étant toujours au cœur des préoccupations municipales.*

C'est dans ce contexte économique difficile que la commune a participé au plan de relance, en signant une convention avec l'Etat, engageant la ville à réaliser un montant d'investissement supérieur à la moyenne des quatre derniers exercices (2004 à 2007).

Les dépenses réelles d'investissement se sont montées à 3,8 millions d'euros. Les principales opérations ont porté sur des chantiers structurants comme l'aménagement de l'avenue Victor Tassini pour 1,2 million d'euros ou encore le lancement de l'important chantier de la médiathèque pour lequel près de 500 000 € ont été dépensés sur le dernier trimestre 2009.

Cette politique d'investissement, doublée d'une volonté de stabilisation des dépenses de fonctionnement, a permis de maîtriser le taux d'endettement qui se situe aux alentours de 15%.

Il est à signaler qu'en 2009 s'est terminé le contrôle de la chambre régionale des comptes initié en avril 2007 et portant sur la période 2002-2006. Présenté au conseil municipal de septembre, le rapport final ne comprenait aucun élément défavorable pour la ville.

## Un budget 2010 au service du développement de la commune...

En ce qui concerne le fonctionnement, les frais de personnel constitueront la plus grosse part des dépenses (près de 50%), avec notamment cette année, le recrutement d'un premier agent pour la médiathèque et le renforcement de certains services.

Au niveau de l'investissement, les principales opérations concerneront la

poursuite des travaux de la médiathèque, pour une livraison au premier semestre 2011, ou encore les travaux d'extension de la cantine de l'école des Brémondrières. Enfin, comme chaque année, des travaux de réfection de bâtiments sportifs ou autres seront également menés.

Quant à la voirie, bien qu'elle soit gérée par la communauté de communes, dans le cadre d'une enveloppe prédéfinie de 300 000 €, une provision supplémentaire de 150 000 € sera inscrite pour financer la réfection du quartier de Marcale.

Dans une perspective plus globale, des acquisitions foncières visant à assurer le développement futur de la commune devraient se concrétiser. Au titre de l'urbanisme, l'aménagement du secteur de Tourtousse, avec en premier lieu le lotissement des Buis, ainsi que l'aménagement des Châtaigniers apporteront des ressources financières à la commune.

Même si l'on note une amélioration des résultats ces dernières années, il n'en demeure pas moins que seul le maintien d'une gestion financière rigoureuse et d'une maîtrise des dépenses permettra d'assurer le financement de projets structurants indispensables pour le développement harmonieux de la commune.

## Une attractivité démographique qui ne se dément pas :

Début 2010, l'INSEE nous a informés du nouveau chiffre de la population saint-pérolaise calculé à partir du recensement 2005. Saint-Péray compte officiellement 7 472 habitants. Un chiffre qui sera à rapporter au résultat issu du recensement effectué du 21 janvier au 20 février derniers.



L'avenue Tassini réaménagée et sécurisée.

# Médiathèque : le chantier continue



*Lancés officiellement en septembre 2009 avec la cérémonie de pose de la première pierre, les travaux d'aménagement de la médiathèque se poursuivent selon le calendrier établi, même si l'on peut déplorer un léger retard de 2 à 3 semaines en raison des intempéries de cet hiver.*

Aujourd'hui, les travaux relatifs à la toiture et à la charpente sont terminés. En fin d'année, les entreprises en charge du chantier ont commencé la construction, dans la cour, de la partie neuve de la future nouvelle médiathèque qui accueillera notamment le hall. Le dallage de la totalité du 1<sup>er</sup> étage a été achevé et les caves ont également été l'objet d'interventions avec la réalisation d'escaliers reliant le sous-sol au rez-de-chaussée.

Si, vu de l'extérieur, le bâtiment semble avoir peu évolué, à l'intérieur, le changement est considérable, comme peuvent le constater chaque semaine, élus et responsables des services techniques lors des réunions de suivi de chantier organisées sur place autour de l'équipe de M. BARRETTE, architecte, et des entreprises intervenantes.

## Le point sur les travaux

Dans les prochaines semaines, plusieurs chantiers vont être menés sur le territoire communal :

- ◆ extension de la salle de restauration scolaire du groupe scolaire des Brémondières  
montant prévu : 300 000 € TTC ;
- ◆ sécurisation du carrefour entre la RD 86, la rue René Cassin et la rue Général Leclerc  
montant prévu : 85 000 € TTC ;
- ◆ poursuite de l'extension du cimetière  
montant prévu : 100 000 € TTC ;
- ◆ réfection de la toiture du gymnase et des anciens vestiaires  
montant prévu : 110 000 € TTC ;
- ◆ acquisition et pose de 4 abribus  
montant prévu : 37 000 € TTC ;
- ◆ poursuite de l'installation d'une nouvelle main courante sur la quai Jules Bouvat  
montant prévu : 30 000 € TTC ;
- ◆ entretien de la piscine municipale  
montant prévu : 85 000 € TTC.

D'importantes interventions seront aussi programmées cette année sur le réseau d'éclairage public. Une enveloppe de 100 000 € y sera consacrée, pour moitié à l'installation de matériel neuf, et pour l'autre moitié à la mise en place de dispositifs «basse consommation».



Sécurisation du carrefour sur la RD 86



Prochainement : aménagement d'une piste cyclable entre les passerelles du Quai et des Gendarmes.

# Repas des anciens



*Jeudi 21 janvier, les aînés saint-pérollais étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de la municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), à l'occasion du traditionnel repas des anciens : près de 350 convives étaient réunis dans le grand Chai du CEP du Prieuré, où les attendait un repas de fête, particulièrement apprécié, concocté par la maison GAMON.*

Àuparavant, le maire, Jean-Paul LASBROAS, avait accueilli un à un les convives, puis avait présenté ses vœux et ceux du conseil municipal à l'assemblée présente, au cours d'une intervention animée par une projection vidéo retraçant les grands événements de l'année 2009 et les projets à venir en 2010.

Après l'apéritif offert comme de coutume par le maire et les adjoints, nos anciens ont pu deviser autour du repas servi aux différentes tables par de nombreux élus, membres du C.C.A.S. et bénévoles,

notamment de la Croix-Rouge, ainsi que par M. le Curé. L'après-midi s'est poursuivie par une animation musicale avec l'orchestre «Trois Gus en Evasion» dont les interprétations des grands classiques de la chanson française ont enchanté le nombreux public.

Après avoir partagé la traditionnelle galette des rois, accompagnée comme il se doit de saint-péray pétillant, chacun est reparti heureux de cet après-midi plein de chaleur et de convivialité emportant avec soi le cadeau souvenir offert par la municipalité.



*C'est une très triste nouvelle qui nous est arrivée de notre ville jumelle de Groß-Umstadt : le décès de notre amie, Joëlle RITTER, née NICOLAS, 1<sup>ère</sup> Reine des Vins et du Jumelage de Saint-Péray et symbole de l'amitié entre les deux villes jumelles.*

Nombreux étaient les Saint-Pérollais à connaître et à aimer Joëlle. Saint-Pérollaise de cœur, elle était pour tous la première Reine des Vins et du Jumelage de Saint-Péray, élue en septembre 1966, à l'occasion d'une fête des vins toute particulière puisqu'elle fut celle de la signature du serment de jumelage entre Saint-Péray et Groß-Umstadt.

Dès lors, sa vie allait être liée à celle de notre ville jumelle allemande. En effet, c'est en 1966 également, lors des festivités organisées à Groß-Umstadt, qu'elle fit la rencontre d'un jeune accordéoniste, *Reinhold RITTER*, plus connu sous le nom de *Charly*. Ce fut le début d'une belle histoire d'amour qui aboutira 6 ans plus tard, le 5 mai 1972, à leur union célébrée à l'Hôtel de Ville de Groß-Umstadt.

Parents de deux enfants, *Adeline* et *Alain*, et de deux petits-enfants, *Joëlle* et *Charly* symbolisaient le jumelage et l'amitié franco-allemande. Joëlle était de tous les échanges, de toutes les rencontres. Vice-présidente du comité de jumelage de Groß-Umstadt durant 16 ans, de 1988 à 2004, elle avait œuvré à renforcer les liens entre Umstätters et Saint-Pérollais.

Outre le jumelage, *Joëlle* s'était également impliquée dans la vie locale en intégrant le conseil municipal de Groß-Umstadt : élue conseillère municipale en mars 2001, elle fut de nouveau élue en 2006, cheminant, là encore, de concert avec son époux *Charly*, lui-même maire adjoint de Groß-Umstadt.

Umstätter d'adoption, *Joëlle* est toutefois restée saint-pérollaise dans un coin de son cœur. Très attachée à sa ville, elle y revenait régulièrement, que ce soit par le biais des échanges du jumelage ou à titre privé.

La ville et le comité de jumelage de Saint-Péray s'associent bien évidemment à la tristesse et à la douleur de sa famille, de son époux *Charly*, de ses enfants et petits-enfants, ainsi que de ses proches et de ses amis.

**TSCHÜSS (salut) JOËLLE**

Tschüss Joëlle.



# Le plein d'aventure avec "Sac... Ados"

"Sac... Ados"  
Centre de Loisirs  
Ville de Saint-Péray



Le prochain centre de loisirs  
Vacances d'été  
"Sac... Ados"  
du 05 au 30 juillet 2010

Carnaval oblige, le centre de loisirs des dernières vacances de février a été consacré, pour une large part, à la préparation de cette fête traditionnelle. Entre la confection de costumes sur le thème des animaux et de l'Afrique, sans oublier la réalisation de Carmantran, patiemment assemblé et décoré par les artistes en herbe de Sac... Ados, les activités n'ont pas manqué avant que la journée du 6 mars ne vienne en quelque sorte couronner le tout.

**Que nous réserve Sac... Ados** pour les prochaines vacances de printemps ?

Débutées il y a quelques semaines, les inscriptions auprès du service Sport / Animation se poursuivent jusqu'au 8 avril pour le centre de loisirs des vacances de printemps, qui accueillera enfants et adolescents, de 4 à 18 ans, du 12 au 23 avril 2010.

**Au programme des 9-18 ans :** boules lyonnaises, pétanque, futsal, badminton, ping-pong, hockey, ultimate, VTT, trampoline, bicross...

**Pour les plus jeunes :** de multiples activités sur le thème des métiers et du printemps, pour les 4-6 ans, et sur le thème de la bande dessinée et des métiers pour les 6-11 ans.



Retrouvez le programme détaillé sur le site Internet de la mairie avec les dossiers d'inscription à télécharger : [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)  
Pour tous renseignements, vous pouvez également contacter la mairie de Saint-Péray au 04 75 81 77 77

A noter : cet été, Sac... Ados ouvrira ses portes, du 5 au 30 juillet (attention, fermeture le mercredi 14 juillet).

## Inscriptions scolaires, dès à présent !

Les familles nouvellement installées à Saint-Péray ou désirant inscrire pour la première fois leur enfant à l'école maternelle doivent impérativement et avant de rencontrer la direction de l'école, se présenter à l'accueil de la mairie. Les enfants rentrant en CP en septembre doivent aussi être inscrits au préalable en mairie.

**Les inscriptions se font du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.** Vous devez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif récent de domicile (*facture EDF, téléphone...*)  
Pour tous renseignements, contactez **le service scolaire au 04 75 81 77 77**

*Nota bene :* pour toute information relative au service de garderie périscolaire ou de restauration scolaire, vous pouvez contacter le service compétent à l'adresse suivante : [cantine.garderie@st-peray.com](mailto:cantine.garderie@st-peray.com)

## Apprendre en s'amusant...



Après le succès rencontré par les trois éditions précédentes, les conseillers pédagogiques de la circonscription, sous la houlette de M. MARTIN, inspecteur de l'Education Nationale, renouvellent les « Rencontres sciences et arts visuels », en partenariat avec la ville de Saint-Péray.

**Les 20 mai et 4 juin 2010,** le CEP du Prieuré prendra des airs de mini cité des sciences et accueillera les scientifiques en herbe des élèves des écoles publiques de Saint-Péray, Cornas et Guilherand-Granges pour une grande leçon de choses. Les écoliers, de la grande section de maternelle au cours moyen, pourront ainsi s'initier aux sciences appliquées sous la forme du jeu et de la découverte.

## Détecteurs de fumées : anticipez !

Début mars, la loi rendant obligatoire l'équipement de **Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumées (DAAF)** dans l'ensemble des logements, dans un délai de **5 ans**, a été votée.

En France, le nombre d'incendie a doublé ces 20 dernières années : 1 incendie domestique se déclare toutes les deux minutes, et on dénombre plus de 10 000 blessés et 800 morts par an. Certains pays ont obligé leurs ressortissants à s'équiper de détecteurs avertisseurs autonomes de fumées, ce qui leur a permis de diviser le nombre d'incendies par deux.

Alors que le taux d'équipement en détecteurs est de 98% en Norvège et de 89% en Angleterre, il n'est que de 2% en France. Quand on sait qu'un incendie peut être maîtrisé dès la 1<sup>ère</sup> minute avec un verre d'eau, dès la 2<sup>ème</sup> minute avec un seau d'eau mais que dès la 3<sup>ème</sup> minute, c'est une citerne d'eau qui est nécessaire, on comprend bien l'intérêt de ces dispositifs d'alerte et de sécurité.



# Crussol, exemple de biodiversité

La biodiversité désigne la diversité naturelle des organismes vivants. Ce terme recouvre donc l'ensemble des formes de vie sur Terre (faune, flore, milieux naturels), les relations établies entre elles, mais aussi la place de l'homme dans cet ensemble.

Préserver la biodiversité, c'est donc préserver les espèces et les écosystèmes ; c'est concevoir une utilisation durable des ressources. Maintenir la biodiversité est l'affaire de tous, des pouvoirs publics autant que des citoyens ; c'est aussi l'une des composantes essentielles du développement durable. Chacun a son rôle et doit assumer cette responsabilité, même si celle-ci peut paraître insignifiante au regard des enjeux de la planète.

Dans le droit fil du Sommet de la Terre de Rio en 1992, où furent déclarées comme priorité la protection et la

restauration de la diversité du vivant, l'Organisation des Nations Unies a proclamé 2010, **Année internationale de la biodiversité**, pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde.

En 2010, de nombreuses initiatives seront menées au niveau national et international. Localement, la Communauté de Communes Rhône Crussol proposera une sensibilisation des élèves des écoles primaires les 10 et 11 mai prochains. En outre, une exposition, visible dans le hall du CEP toute la semaine du 10 au 14 mai, présentera les enjeux locaux et sera suivie de la projection du film «Microcosmos, le Peuple de l'herbe», au CEP du Prieuré. Une projection tout public aura lieu le 12 mai à 20h.

L. AUDRAS.



Rhône-Alpes

ardèche  
le conseil général



## 2010, année de la biodiversité



### La biodiversité, une richesse pour Crussol

Depuis 1999, le site de Crussol est inscrit sur les sites d'importance communautaire dans le cadre de NATURA 2000, reconnu dans le cadre de sa politique de protection de la biodiversité par la Région Rhône Alpes et retenu parmi 9 sites ardéchois Espaces Naturels Sensibles par le Département de l'Ardèche. Dès le début de l'opération, un inventaire a été fait par le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, révélant deux risques à contenir : l'expansion de la chênaie verte et l'expansion d'autres végétaux, type «ailante», qui étouffent la flore.

Crussol est un site naturel exceptionnel, connu pour la qualité et la diversité de sa faune et de sa flore. Les 320 hectares, répartis sur les trois communes de Guilhaud, accueillent des espèces animales et végétales à préserver. Les plus connues sont les orchidées, une quarantaine d'espèces dont cinq protégées au niveau régional, national ou encore européen. Ces plants sont essentiellement menacés par l'expansion des fourrés et des boisements.

Voilà pourquoi, dans le cadre du programme de protection du site de Crussol, la CCRC organise régulièrement des opérations d'entretien. Autant d'opérations qui visent plus largement à protéger tout ce que le site, dans ses pelouses, ses roches ou sa chênaie, compte d'espèces remarquables, qu'elles soient floristiques ou faunistiques.

### La biodiversité, la connaître pour mieux la protéger

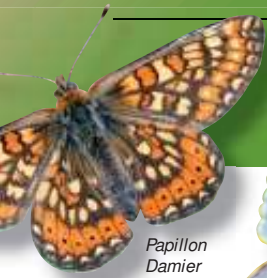
Le risque inhérent à des sites d'exception comme le massif de Crussol est d'être victime de leur succès. Un recensement de fréquentation réalisé par le Conseil général de l'Ardèche sur quelques mois de l'année 2006 a donné des chiffres tout à fait édifiants : près de 60 000 visiteurs ont parcouru le site de mai à septembre. Un public qu'il est primordial de sensibiliser aux risques qu'il peut faire peser sur cet espace naturel.

Des actions spécifiques sont donc menées, visant à faire connaître les richesses naturelles du site et à prévenir les comportements nuisibles. Dans ce cadre, la CCRC réalise aussi une sensibilisation

Laurent AUDRAS, est maire adjoint depuis 1995. Depuis la création de la Communauté de Communes Rhône Crussol, il est également conseiller communautaire. C'est dans le cadre de ses fonctions d'élu de la CCRC, que lui a été confiée la gestion de ces questions liées à la biodiversité, notamment par rapport au site de Crussol, dont il est un fervent passionné. Il est, à ce titre, président du comité de pilotage du site naturel des massifs de Crussol Soyons.



Laurent AUDRAS a par exemple été à l'origine du lancement de la procédure NATURA 2000 (réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité, en assurant le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable des habitats, d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire), de l'inscription du site de Crussol au programme européen pluriannuel LIFE Nature et Territoire et, plus récemment, de la mise en place du Document unique de gestion 2009 - 2014.



Papillon Damier



Papillon Azuré



Papillon Flambé



## Pourquoi faut-il craindre l'ailante ?

L'ailante est une espèce invasive, qui se propage par drageonnement ou par dispersion des graines. Ses graines, très volatiles, sont dispersées par le vent et prennent racine comme une mauvaise herbe.

L'ailante induit des perturbations sur les biotopes et constitue une menace pour la biodiversité. Son surnom de peste végétale en dit long sur ses pouvoirs de nuisance : elle germe avec une grande facilité et déploie des racines traçantes qui quadrillent rapidement tout l'espace disponible et donnent naissance à des rejets multiples. Toxique pour les animaux, cet arbre peut l'être aussi pour l'homme : le contact de la sève cause des réactions allergiques ou d'irritations et son pollen peut être allergisant.

Les désherbants classiques n'ont qu'un effet passager, l'arrachage est inefficace, puisqu'il est quasiment impossible de détruire les racines. Le combat pour s'en débarrasser n'est pas simple... mais des solutions existent. La meilleure d'entre toutes consiste à faire un écorçage en partie basse de l'arbre lors de la montée de sève au printemps. Mais il faut le surveiller régulièrement car il va essayer de recréer l'écorce en faisant des coulées de résine.

Cela demande une attention particulière et un suivi régulier, notamment lorsque l'arbre meurt car il devient très cassant, et peut se briser à tout moment. C'est une lutte de longue haleine : l'arbre mettra environ deux ans pour s'épuiser et mourir. Pendant ce laps de temps, il continuera à produire des graines qu'il faudra impérativement ramasser et détruire avant que celles-ci ne se répandent.

du public, par l'organisation de visites du site, effectuées par deux accompagnateurs moyenne montagne les week-ends et jours fériés, de mi-avril à mi-juin, et également des visites pour les scolaires et les associations, à leur demande, proposées par Laurent AUDRAS.

Régulièrement, des suivis scientifiques sont programmés afin de s'assurer de la justesse des travaux d'entretien réalisés et à réaliser. Ces suivis concernent : la flore, les papillons, les reptiles, les chauves-souris, les oiseaux et les habitats. Une étude sur les oiseaux est en cours, et une autre sur la flore est sur le point de débuter.

### Et l'avenir... ?

Afin de poursuivre le travail entrepris, le site naturel des massifs de Crussol Soyons fait l'objet d'un programme pluriannuel, appelé Document unique de gestion 2009 2014, pour le cofinancement d'actions de connaissances scientifiques, de conservation de la nature et de sensibilisation du public. Toutes les communes de la communauté sont concernées sur leur territoire respectif par ce programme d'actions.

Aujourd'hui, grâce à ces actions mêlant connaissance de la flore et de la faune,

grâce à ces différentes procédures, le site de Crussol a acquis, au-delà de son intérêt historique, une légitimité quant à la richesse de son patrimoine naturel.

Fin décembre 2009, un comité de pilotage s'est réuni en mairie de Saint-Péray, sous l'égide de Laurent AUDRAS, au cours duquel ont été présentés le bilan 2009 et le programme 2010. Ce programme s'articule autour de la connaissance et du suivi scientifiques pour la flore, la faune et les habitats, la gestion des habitats et des espèces, par un entretien des pelouses à orchidées, par une maîtrise des plantes envahissantes, en particulier de l'ailante, mais aussi par la sensibilisation, l'accueil du public et la maîtrise de la fréquentation, le tout sous l'égide de la CCRC qui assure l'animation et la présidence du comité de pilotage Natura 2000.

Ce programme d'actions est évalué à 357 040 € sur 5 ans, répartis entre l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et la CCRC. Des demandes de subventions ont ainsi été adressées, au représentant de l'Etat dans le cadre du programme Natura 2000, à la Région pour la mise en œuvre du programme 2010 du contrat bio-diversité 2009 - 2013 et auprès du Département pour la mise en œuvre du programme 2010 de la convention Ardèche Nature 2009 - 2013



Orchidée Tridentata



Lézard Ocellé



*L'arbre de Noël des tout-petits*



*100 000 Tulipes contre le cancer : cueillette jusqu'à fin avril.*



*Cérémonie des vœux du maire.*



*Les champions du Boxing Club.*



*Le Carnaval, c'est aussi pour les grands.*



*Pétanque de Crussol : les vétérans toujours vaillants.*



*Repas des anciens : sur la piste de danse.*



*La présentation du RIST (salon de la sous-traitance) à Saint-Péray à l'hôtel Badet.*



Les écoliers à la découverte de la lecture.



Pause festive pour les participants au congrès des producteurs de fruits.



Remise des colis de l'ONAC aux anciens combattants.



Repas des anciens : les bénévoles prêts pour le service.



Carnaval : la place de l'hôtel de Ville en fête.



Adieu... Carmantran.



Les petits de Sac Ados prêts pour le Carnaval.



Le Carnaval des Loupiots.

# Les coups de cœur de la bibliothèque

► *En ce début d'année 2010, la bibliothèque a sélectionné pour vous :*

Adultes



## Quai des enfers

Ingrid Astier  
(Gallimard) - Roman

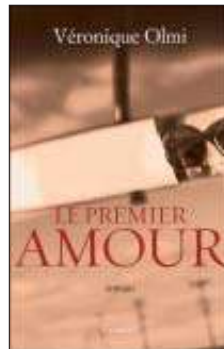
Les équipages de la Brigade fluviale viennent de découvrir une barque sous les fenêtres de la Crème sur le coup de deux heures du matin. À l'intérieur, un corps sans vie drapé dans un linge blanc. Pour Pêmi, le secouriste, une chose est certaine : un corps ne s'enroule pas tout seul dans un drap. À l'heure des croissants, Jonathan Desprez, le chef de section de la Brigade criminelle, a perdu tout appétit : il sait qu'il va devoir démêler l'affaire la plus incompréhensible de sa carrière.



## Zola Jackson

Gilles Leroy  
(Mercure de France) - Roman

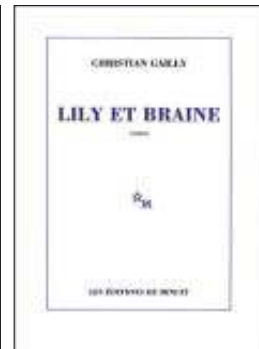
Août 2005, delta du Mississippi : l'ouragan Katrina s'abat sur la Nouvelle-Orléans. Les digues cèdent sur le lac Ponchartrain et les quartiers modestes sont engloutis. La catastrophe touche de plein fouet la communauté noire. Tandis que ses voisins attendent des secours qui mettront des jours à arriver, l'institutrice Zola Jackson, femme de trempe et mère émouvante, s'organise chez elle pour sa survie tandis que l'eau continue de monter, inexorablement.



## Le premier amour

Véronique Olmi  
(Grasset) - Roman

Cette histoire d'amour s'ouvre étrangement : une femme, qui prépare un charmant dîner pour fêter son anniversaire de mariage, descend dans sa cave pour y chercher une bouteille de vin. Celle-ci est enveloppée dans un vieux journal où figure une petite annonce - qu'elle lit. Aussitôt, elle remonte chez elle, éteint son four, prend sa voiture, et s'en va... Qu'y avait-il donc dans cette petite annonce ? Pourquoi cette fuite ?



## Lily et Braine

Christian GAILLY  
(Editions de Minuit)

Roman : Braine vient de passer trois mois dans un hôpital militaire. Il a été gravement commotionné. Il peut de nouveau dire, lire et écrire son nom. Il va rentrer à la maison. Lily l'attend. Il est de retour. Il arrive. Ravagé par la guerre, cabossé par la vie, comment va-t-il se glisser à nouveau dans la peau de l'homme qu'il a été ?

Jeunesse



## Les mamies

Franziska KALCH  
(Minedition)

Si vous pensez que les mamies restent toute la journée assises au bord d'un lac en nourrissant les canards, vous vous trompez lourdement. En fait, il en va tout autrement ! Ce livre dépeint avec malice la façon dont les enfants voient les personnes âgées, et donne finalement une image à la fois juste et décomplexée des mamies qui savent de plus en plus souvent rester jeunes.



## La douane volante

François Place  
(Gallimard jeunesse)

Bretagne, 1914. La guerre menace. Une nuit, la charrette de la mort s'arrête devant la maison de Gwen le Tousseux, le jeune orphelin. C'est lui que vient chercher l'Ankou, pour l'emmener au pays dont on ne revient jamais... Quand Gwen se réveille, il est passé de l'autre côté, dans un monde comme surgi du passé. Dans ce pays étrange, effrayant mais fascinant, dominé par la douane volante, il va vivre des aventures extraordinaires.



## Saumon

Ahn DO-HYUN  
(Picquier jeunesse)

Pour comprendre parfaitement les saumons et les aimer, il faut savoir les observer en se plaçant à leur niveau. Cela demande également un brin d'imagination. En un mot, il est indispensable de les regarder avec le cœur, c'est-à-dire d'avoir le désir de saisir ce que les yeux ne voient pas et d'être ainsi capable de percevoir l'invisible. Un livre pour vivre, rêver, aimer avec les saumons. Car ils ont beaucoup de choses à nous apprendre et leur leçon d'amour et de courage peut changer notre regard sur notre propre vie.



## Signé Lola

Isabel ABEDI  
(Bayard jeunesse)

La nuit, dans ses rêves, Lola est une journaliste connue dans le monde entier pour ses découvertes extraordinaires : un poirier qui parle, un mouton volant, et même une fée cachée dans une cannette de coca. Quand le réveil sonne, Lola redevient une petite fille qui aimerait bien écrire un article pour le journal des CM2. Avec sa copine Flo, elle tombe sur un sujet en or : un bandit qui terrorise les commerçants de Hambourg avec un pistolet à eau. Elle décide de mener l'enquête après la sortie des classes. Flo prend l'affaire au sérieux. Car elle sait que quand Lola décide quelque chose, rien ne peut l'arrêter !

## Le goût de la lecture



En novembre, la bibliothèque et l'association Pour Lire organisait l'opération **TRALALIRE**, destinée à faire découvrir la lecture aux enfants des moyennes et grandes sections des maternelles de la commune.

A cette occasion, plusieurs livres avaient été présentés et lus aux enfants qui, tels un jury, avaient ensuite voté pour l'histoire de leur choix. Pour récompenser les écoliers, la municipalité a décidé de remettre un exemplaire du livre le plus remarqué à chaque classe participante : «*Les chiens*» d'Emily GRAVETT, livre choisi par le jury des grandes sections, et «*La sieste, tout le monde*» de Yuichi KASANO, livre sélectionné par les moyennes sections.

Début février, M<sup>me</sup> Michèle ROUX, maire adjointe à la culture, et M. Guy RENAUDIN, maire adjoint aux affaires scolaires, accompagnés de M<sup>me</sup> Martine LEVERNE, présidente de l'association Pour Lire ont eu le plaisir de se rendre dans les écoles maternelles des Brémondières, du Quai et de la Sainte Famille afin d'offrir un exemplaire de ces deux ouvrages aux classes concernées... à la plus grande joie des petits écoliers.

**A venir : lundi 29 et mercredi 31 mars, la bibliothèque propose, dans le cadre de l'année de la Russie en France, une exposition expo sur la littérature russe, ainsi que des ateliers de création d'œufs décorés dans la tradition Pyssanka. Renseignements au 04 75 40 29 92.**

# De la CCRC à Valence Agglo - Sud Rhône-Alpes



*Avec la création il y a quelques semaines de Valence Agglo - Sud Rhône-Alpes, la communauté d'agglomération tant attendue depuis des années vient de voir le jour, sans les communes ardéchoises de l'agglomération ... pour l'instant.*

*Cette première étape en appelle d'autres, dont, pour ce qui concerne la ville de Saint-Péray, l'adhésion de la Communauté de Communes Rhône Crussol à Valence Agglo - Sud Rhône-Alpes, au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette décision a en effet été validée par les 6 communes de la CCRC, de même que l'adhésion au syndicat Rovaltain.*

Dans l'immédiat, la CCRC continuera d'assurer ses missions relatives à l'assainissement et à la voirie. Elle poursuivra par exemple le raccordement de la commune de Cornas au réseau d'assainissement et mènera de nombreux chantiers d'aménagement et de rénovation de voiries sur les 6 communes membres.

En revanche, Valence Major, le Syndicat des Services de l'Agglomération Valentinoise, est appelé, lui, à disparaître au 31 décembre 2010. Les compétences qui étaient les siennes, à savoir les transports publics urbains, le ramassage des ordures ménagères et les zones d'activités économiques, seront donc reprises par la future communauté d'agglomération.

En ce qui concerne les transports urbains, un nouveau syndicat mixte des transports est en train de se constituer : VRD (Valence Romans Déplacement), qui regroupera les transports de Valence Major et le SITARP (*syndicat des transports Romans-Bourg de Péage*). Bien évidemment, cette modification n'aura aucune incidence sur le réseau concernant notre commune.

Quant au ramassage des ordures ménagères, après la disparition de Valence Major, c'est la CCRC qui en aura la charge jusqu'à sa fusion avec Valence Agglo - Sud Rhône-Alpes.

## La voirie

Dans sa politique d'entretien régulier des voiries communales, la ville va demander à la CCRC, compétente en la matière, la réalisation de plusieurs travaux en 2010 : allée des Garets, rue Jean Moulin, rue de Lattre de Tassigny, pont Bowstring sur le Mialan, sans oublier la création d'une piste cyclable reliant la passerelle du Quai à la passerelle des Gendarmes.

De plus, d'autres interventions d'entretien du réseau débutées le mois dernier se poursuivront ces prochaines semaines afin de réparer les dégradations subies par nos voiries cet hiver, en raison des épisodes neigeux de fin décembre 2009 et de janvier 2010, et de la vague de froid et de gel qui a suivi.

## L'assainissement

Avec la voirie, l'assainissement est l'une des compétences essentielles dévolues à la CCRC. En 2010, un chantier d'ampleur

est programmé avec la réalisation des travaux d'assainissement du quartier de Marcale. Lancés au mois de mars sous l'égide de la CCRC, ces travaux d'un montant de 900 000 €, devraient s'étaler sur 4 à 5 mois.

Ce chantier, mené de l'avenue du 8 mai 1945 (à hauteur du magasin LA GRANGE), jusqu'à l'allée des Cerisiers, en longeant l'avenue de Asso et la rue de Marcale, fait partie intégrante du programme de travaux débutés en 2008, pour le raccordement du réseau de la commune de Touloud à la station intercommunale d'épuration.

Attention : des difficultés de circulation sont à prévoir lorsque le chantier se situera avenue du 8 mai 1945 ; pendant quelques temps, la circulation dans le sens Valence / Saint-Péray sera détournée par l'avenue Marc Bouvat, tandis que les véhicules se dirigeant vers Guilherand-Granges ou Valence devront emprunter la voie de gauche de l'avenue du 8 mai.



# Le monde sportif à l'honneur



Les dirigeants à l'honneur.

*Jeudi 11 février, le monde sportif saint-pérollais était réuni dans son ensemble au CEP du Prieuré, pour la traditionnelle cérémonie des récompenses aux sportifs et dirigeants méritants, organisée par l'Office Municipal des Sports.*

*Dirigeants, entraîneurs, éducateurs, sportifs, de tout âge et de toute discipline, l'ensemble des associations sportives saint-pérollaises étaient représentées dans le grand Chai, autour d'Hélène GERLAND, présidente de l'O.M.S., et de nombreux élus, parmi lesquels M. LASBROAS, Maire, et ses adjoints.*

**A**u cours de cette soirée, ce ne sont pas moins de 100 récompenses qui ont été décernées : 90 sportifs récompensés pour leurs résultats et leurs performances obtenus lors de la saison dernière et 10 dirigeants honorés pour leur engagement et leur bénévolat.

## Le palmarès 2009-2010

### Sportifs - Catégorie Honneur :

- **Equipe vétérans** (Pétanque de Crussol)
- **Pauline LAURENT, Tom BALASKOVIC, Thomas BREDEL, Alexis GRANGE, Tim JOLY** (Association Sportive du Collège de Crussol - Défi nature)
- **Equipe seniors masculins 1** (Saint-Péray Sportif Basket)

### Sportifs - Catégorie Champion :

- **Equipe 13 ans II** (Rhône-Crussol Foot 07)
- **Atman HAMM OUTOU, Khoren ALIKHANIAN, Faycal TABEUTE, Macil FERDJI** (Boxing-Club)
- **Florian MARION, Corentin CHOLEWA, Sandra DUCROS** (Pétanque de Crussol)
- **Equipe III messieurs** (Tennis-Club)
- **Equipe I masculine** (Amicale Laïque - Volley-Ball)
- **Gabrielle VALLA** (Association Sportive du Collège de Crussol - Badminton)
- **Simone VALAYER** (Boule Mousseuse)
- **Patrice FORT** (Cyclo-Club)

En tout, ce ne sont pas moins de 11 titres de champions départementaux et 5 titres de champions régionaux, individuels ou

collectifs, qui ont été glanés par nos sportifs saint-pérollais, avec une mention toute particulière pour l'Association Sportive du Collège de Crussol, qui a vu l'une de ses licenciés, Gabrielle VALLA, remporter un double titre en badminton : championne départementale benjamine 2008, puis championne départementale minime 2009.

## Dirigeants :

- **Nathalie BOUT** (secrétaire du St-Péray Sportif Basket)
- **Pierre COURBIS et Laurent SABATIER** (responsable de la section VTT du Cyclo-Club)
- **Laure DESPEISSES** (présidente du Tennis-Club)
- **Anne-Marie LADREY** («officielle table de marque» section basket du Club handisport)
- **Jean-Claude FEGY** (responsable de la section judo de l'Amicale Laïque)
- **Marcel FAUGERON** (membre du bureau de la Pétanque de Crussol)
- **Bernard CHIEZE** (coach équipe B seniors féminines du Rhône-Crussol Foot 07)

Cette édition 2010 de la soirée des récompenses de l'O.M.S. s'est conclue par la remise de deux distinctions particulières. Le trophée de l'O.M.S. a ainsi été remis à **M. Didier VANNOBEL**, président de l'Amicale Laïque depuis 1996, afin d'honorer un engagement de longue date au service de cette association multisports parmi les plus importantes de la commune.

Et c'est Monsieur le Maire qui a conclu cette cérémonie en remettant la médaille de la





L'équipe cadette du Saint-Péray Sportif.



Trophée de l'OMS - M. Didier VANNOBEL



Médaille de la Ville - M. Noël BALMELLE

### Trois médaillés de la Jeunesse et des Sports

Fin 2009, le monde sportif saint-pérollais était dignement représenté dans les salons d'honneur de la Préfecture à Privas, pour la cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse et des Sports. Parmi les récipiendaires de cette promotion 2009 figuraient en effet, trois dirigeants aussi dévoués les uns que les autres à leur association :

- **Eliane et Kader BOUGUETAÏB-PALIX**, respectivement présidente et entraîneur du Boxing-Club Saint-Pérollais, qui ont tous deux reçu la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports ;
- **Marie-Christine LADREYT**, secrétaire du Club Handisport Saint-Péray, qui s'est vu décerner la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

*Félicitations à ces dirigeants dévoués !*

ville de Saint-Péray à **M. Noël BALMELLE**, actuel président des Esclops et ancien président fondateur du Football-Club Saint-Péray, pour ses 33 années de bénévolat et son dévouement de toujours au service du monde sportif saint-pérollais.

Dans son allocution, vibrant hommage à l'homme tout autant qu'au sportif ou au dirigeant, le maire a salué ce serviteur du sport «*tant pour ses états de services si remarquables et ses longues années de bénévolat, que pour son «bébé», le Football-Club de Saint-Péray qui a bien grandi depuis 1977 et qu'il couve toujours du regard sous sa nouvelle appellation, Rhône Crussol Foot 07.*».

Félicitations aux heureux récipiendaires, entraîneurs, éducateurs, dirigeants, responsables sportifs, qui portent haut les couleurs de notre ville aux quatre coins de la Drôme - Ardèche et de la région.



AS - Collège de Crussol : défi Nature.



Rhône-Crussol Foot 07 : l'équipe II des 13 ans.

# Du nouveau dans la vie économique locale

Alors que les ouvertures d'enseignes se poursuivent sur la zone des Murets II (COST KILL, KIABI, ZEEMAN et LA BOULANGERIE sont ainsi venus rejoindre CASA en attendant KOODZA), d'autres changements sont intervenus ces dernières semaines dans le monde économique de la commune.



## Petit CASINO

Bienvenue à M. CHARVON et à Mlle BUREAU, nouveaux gérants du magasin PETIT CASINO, place de la Paix, qui ont repris ce commerce de proximité depuis décembre 2009. Ouvert du lundi au samedi, de 7h à 13h et de 15h à 20h (fermeture hebdomadaire le jeudi).

2 place de la Paix - 07130 Saint-Péray - Tél. : 04 75 40 31 36



## Bar l'Argonaute

Changement de gérants également au bar l'Argonaute : nous souhaitons la bienvenue à M<sup>me</sup> Sarah AMAURY, plus connue sous le nom de Saïda, gérante du bar l'Argonaute depuis début janvier 2010, secondée par Cathy au service. L'Argonaute c'est une ambiance familiale, un écran géant pour suivre les retransmissions des grands événements sportifs, une grande terrasse, un programme varié d'animations, de réceptions sur commande pour les particuliers ou les associations, sans oublier des soirées à thème, et plein de nouveautés : restauration rapide et sandwiches à midi, coin rhumerie, accès WIFI gratuit... Ouvert du mardi au dimanche, de 8h à 1h, et jusqu'à 2h les samedis et dimanches. Ouverture les lundis à partir du 1<sup>er</sup> mai.

12 place de l'Hôtel de ville - 07130 Saint-Péray - Tél. : 04 75 58 57 73



## Boulangerie « Au bon accueil »

Depuis la fin de l'année 2009, et suite au départ de M. et M<sup>me</sup> DESPESE, M. et M<sup>me</sup> Daniel PINAI sont les nouveaux propriétaires de la boulangerie pâtisserie de la place de l'Eglise, où vous pourrez trouver toute une gamme de pains et de pâtisseries. Ouvert du lundi au vendredi, de 6h à 19h30, et les samedis et dimanches, de 6h à 13h30 (fermeture hebdomadaire le jeudi).

2 place de l'Eglise - 07130 Saint-Péray - Tél. : 04 75 40 33 56



## Electricité BENISTANT

Une nouvelle entreprise d'artisanat a vu le jour en fin d'année 2009. Depuis quelques mois, Yohann BENISTANT s'est installé à son compte en créant la société ELECTRICITE BENISTANT, spécialisée, comme son nom l'indique, dans les travaux d'électricité générale.

16 avenue Marc Bouvat - 07130 Saint-Péray - Tél. : 04 75 78 43 40



## Carrelage Xavier TRICHARD

Au niveau de l'artisanat, nous souhaitons également la bienvenue à M. Xavier TRICHARD, carreleur, spécialiste du neuf ou de la rénovation, pour tous travaux de carrelages intérieurs ou extérieurs, voire même l'installation et l'agencement de salle de bains.

14 rue de Marcale - Tél. : 04 75 55 09 76 - 06 19 66 67 24 - trichard.carrelage@neuf.fr



## Agence de l'EXPERTISE

Depuis avril 2009, M. Julien THEARD a créé son entreprise de diagnostics immobiliers. L'AGENCE DE L'EXPERTISE rassemble toutes les compétences liées à l'expertise immobilière : DPE (diagnostic de performance énergétique), repérage amiante, plomb, électricité, gaz, termites, loi Carrez, loi Boutin, ERNT (état des risques naturels technologiques), normes d'habitabilité, PTZ (prêt à taux zéro), état des lieux, accessibilité handicapés.

12 allée Grand Mail - Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray - Tél. : 04 75 59 31 49 - 06 25 30 74 96  
julientheard@agence-expertise.fr - www.agence-expertise.fr



## JetCOM

Signalons enfin la création d'une nouvelle entreprise, fin 2009, avec la société JETCOM. Nouvelle société mais également nouvelle activité puisque JETCOM est spécialisée dans la communication. Anaëlle VINSON propose notamment des actions de communication par l'objet (impression sur textiles, objets publicitaires), aussi bien pour les sociétés que pour les associations ou les particuliers. JETCOM est également revendeur officiel de marques de sport.

17 allée Léopold Lantheaume - 07130 Saint-Péray - Tél. : 04 75 41 53 04 - 06 66 25 01 11  
jetcom26@aol.com - www.jetcom.link-shop.com

# La nouvelle vie des bâtiments Rhonetex

Après la fermeture de la société Rhonetex en fin d'année 2008, les différentes actions des salariés pour poursuivre l'activité n'ont pu aboutir malgré le soutien de la municipalité qui avait pris en charge, pendant une période, les mois de loyers des locaux de la zone Pôle 2000.

Au cœur de la zone d'activités, les bâtiments qui abritaient l'entreprise ne sont pas restés très longtemps inoccupés puisque dès l'automne 2009, ils ont progressivement accueilli de nouvelles sociétés :



## NICODIS

Anciennement implantée rue Denis Papin, sur la zone Pôle 2000 nord, l'enseigne Nicodis, spécialiste des objets, fournitures et vêtements publicitaires, des cadeaux d'affaires, des récompenses et équipements sportifs, a emménagé dans de nouveaux locaux sur la zone d'activités de Pôle 2000 sud.

Chemin des Mulets - 07130 Saint-Péray - Tél. : 04 75 41 31 39 - Fax : 04 75 41 27 42  
Courriel : nicodis07@wanadoo.fr - Site Internet : www.nicodis.com



## Société GLS (General Logistics Systems)

GLS est un opérateur de transports, spécialisé dans la collecte et la distribution de petits colis, et la messagerie express. Depuis fin 2009, l'entreprise a ouvert une base à Saint-Péray. Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 20h, et le samedi, de 8h30 à 9h.

Chemin des Mulets - 07130 Saint-Péray - Tél. : 08 99 70 31 00  
Site Internet : www.gls-group.eu



## FOOT'LAND INDOOR

Foot'land indoor, c'est un équipement de sport loisir pour tous ceux qui souhaitent pratiquer le football en salle. Le bâtiment accueille 4 terrains (de 3 contre 3 à 6 contre 6) pouvant être réservés sur simple appel téléphonique. Le tarif est de 5,50 € par personne pour une heure. Foot'land indoor propose également vestiaires et douches, et la possibilité de louer chasubles, ballons, chaussures adaptées... Ouvert 7 jours sur 7, de 12h à 22h, aux particuliers, comme aux associations.

Chemin des Trémolets - 07130 Saint-Péray  
Tél. : 04 75 55 56 56



## Discothèque LE SEVEN

Dans les tout prochains jours, début avril, une nouvelle discothèque ouvrira ses portes à Saint-Péray. Le SEVEN, c'est son nom, accueillera les noctambules, amateurs de danses et de musiques, les vendredis et samedis soirs, dans un espace de plus de 700 m<sup>2</sup> entièrement dédié aux loisirs nocturnes. Plus qu'une discothèque, le SEVEN, c'est également un concept original proposant deux soirées en une : une ambiance «avant boîte», de 20h à minuit, avec tous types de musiques et petite restauration... et une ambiance club, après minuit. Souhaitons en tous cas que le SEVEN, clin d'œil à l'Ardèche, soit aussi pour les gérants et les futurs clients de cet établissement de nuit, le chiffre du bonheur et de la réussite.

Chemin des Trémolets - 07130 Saint-Péray



## ► Coup de projecteur sur... une pépite à Saint-Péray

En 2007, le Conseil général de l'Ardèche lançait le dispositif «Pépites». L'objectif était double : dynamiser les territoires et favoriser le développement économique en encourageant la création d'activités économiques. Ces pépites, jeunes entreprises innovantes soutenues par l'institution départementale à hauteur de 20 % maximum du plan de financement, dans la limite de 15 000 € par projet, sont aujourd'hui au nombre de 22 en Ardèche, dont 1 saint-pérollaise :



## DF Concept Remorques

Conception et fabrication de remorques pour l'artisanat et les jet skis. Gérant : M. Didier FERLIN  
4 allée de Costebelle - 07130 Saint-Péray



## Un siècle (et plus...) de musique

*Depuis fort longtemps, la musique occupe une place privilégiée dans notre ville et les sociétés musicales sont partie intégrante de notre patrimoine. Aujourd'hui, cette tradition est assurée par l'Harmonie de Saint-Péray, digne représentante des sociétés musicales d'antan et gardienne de cet héritage plus que centenaire.*



Fouiller les archives de ces sociétés musicales, c'est un peu fouiller le passé de notre ville, ses heures de gloire, ses heures plus sombres. L'histoire des différentes sociétés n'est pas simple au cours des années, les deux guerres mondiales qui ont marqué notre 20<sup>ème</sup> siècle ayant mis de nombreuses associations en sommeil.

En fait, on retrouve trace d'une formation musicale à Saint-Péray, dès 1890 : avec des participations aux festivals de musique d'Avignon 1891, Grenoble 1893, Privas, Valence en 1895... L'histoire est en marche.

- En avril 1910, une réorganisation a lieu sous l'impulsion de Me JUILHET (ancien notaire) et l'on retrouve les premiers statuts de l'association «**Fanfare de Saint-Péray**», avec comme président, Martial GIRODET, et comme directeur, Etienne MAZOYER. Cette société compte alors une trentaine de musiciens. Aujourd'hui, cette fanfare est devenue harmonie, «**l'Harmonie de Saint-Péray**», qui célèbre donc cette année, son centenaire.

### 1910 - 2010 : un siècle de musique à Saint-Péray.

- La première guerre mondiale de 1914-1918 marque une première interruption des activités musicales. La Fanfare reprend vie en 1920, sous la présidence d'Albert VERILHAC, avec comme directeur, M. GOUVEN. Au cœur des années folles, cette période marquera l'âge d'or de la Fanfare qui connaîtra la prospérité pendant une dizaine d'années.

En parallèle à la Fanfare, notre ville a connu d'autres sociétés musicales.

- Dès 1911, un comité est créé pour la constitution d'une société de gymnastique et d'une batterie de tambours et clairons, sous l'impulsion de l'abbé MERCIER. Cette société s'appelle «**L'Espérance de Saint-Péray**». Mais là encore, la guerre de 1914 interromp les activités de cette société.

- En 1930, une nouvelle batterie fanfare se constitue : c'est «**l'Echo de Crussol**», avec comme président, Adolphe BAUMLE, et directeur, Louis BERNACHOT.

- En 1933, les anciens musiciens de l'Espérance, enthousiasmés par leurs camarades de l'Echo de Crussol, reconstituent leur société sous la présidence d'Antoine PRAT. Ils sont dirigés par Marcel BIETRIX.

- Une autre formation à avoir laissé son nom dans notre histoire locale est le «**Cercle Mandoliniste**». En effet, en 1936, Marcel PUONS forma de nombreux élèves et dès 1937 une vingtaine de garçons et filles constituèrent cette magnifique société qui était présidée par Emile FAURITE.

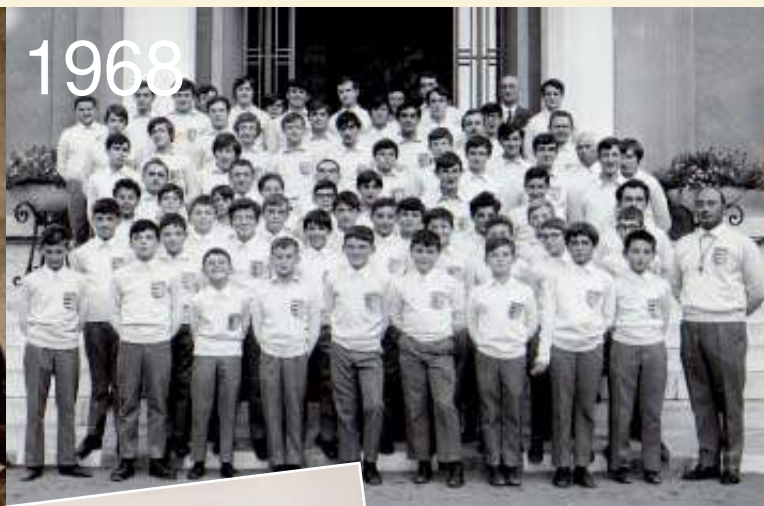
- A la déclaration de guerre de 1939, toutes ces sociétés de musique sont mises en sommeil. Elles ne renaîtront que vers la fin 1944, aux prémices de la libération de notre région, tout d'abord sous la forme de troupes théâtrales, avant de reprendre progressivement leurs activités musicales. C'est ainsi qu'à la Libération, le 8 mai



1947



1968



où travail et plaisir ne vont pas l'un sans l'autre, devrait inciter d'anciens musiciens ou de nouveaux arrivants

à rejoindre ce groupe d'amis.

Véritable lieu de mélange et d'échange, les orchestres d'harmonie, parce qu'ils réunissent des personnes de toutes les couches sociales et de tous les âges sont un reflet de la société.

Car c'est l'arrivée régulière de nouveaux musiciens qui permet de continuer le travail entamé par nos anciens, il y a plus de 100 ans.

*Avec l'aimable collaboration de Patrick SAPET.*

*Sources : «Saint-Péray, 100 ans d'histoire par l'image» de l'association Pour Lire et bulletins municipaux*



Pour célébrer cet anniversaire exceptionnel, l'Harmonie de Saint-Péray a donné un grand concert, samedi 20 mars, au CEP du Prieuré. Réunissant l'Harmonie Jacquemart de Romans, l'Harmonie Sainte-Cécile de Bourg-de-Péage et, bien sûr, l'harmonie de Saint-Péray, ce concert d'harmonies était placé sous le signe du chiffre 100 : «100 ans, 100 musiciens». Un grand moment de musique !

Mais comme cette année est décidément exceptionnelle, l'Harmonie est actuellement en train de préparer un second grand concert qui devrait être programmé en fin d'année, de façon à boucler, en fanfare, cette année du centenaire.

1945, une vingtaine de musiciens participent aux festivités. Parmi ceux-ci un jeune musicien, élève au conservatoire de Valence, se voit confier la direction de la société : il s'agit de Louis BLANC.

- A partir de ce moment, ***l'Espérance de Saint-Péray*** accomplit une ascension vertigineuse, comptant jusqu'à soixante dix musiciens. Partout, ceux-ci sont reçus avec considération, avec de très nombreux déplacements pour l'époque : Bayonne en 1947, Chalon sur Saône en 1950, Nantes en 1951... En 1953, à Clermont Ferrand, ***l'Espérance*** se voit décerner trois prix d'excellence.

- En 1965, la municipalité, désireuse de retrouver une belle société comme autrefois, décide de confier à Louis BLANC la direction d'une école de musique pour l'enseignement du solfège et des instruments de musique. En parallèle, l'enseignement de la musique est donné dans les écoles primaires du canton.

- En 1966, en associant les sociétés en sommeil et la multitude de jeunes musiciens formés, la fanfare reprend de l'activité sous la présidence de Georges PUIPIER, puis sous celle de James REY.

Les Saint-Pérollais ont tous en souvenir cette fanfare composée de 90 musiciens qui, sous la direction de Louis BLANC, a porté pendant de nombreuses années le renom de Saint-Péray loin des collines de Crussol en participant à de nombreux concours. Son classement et son palmarès furent des plus élogieux sur le plan régional et national, voire

international. Ce fut notamment le cas en Belgique à Charleroi en 1974, où la fanfare représentait l'Ardèche lors d'une foire exposition, ou encore en Allemagne, à l'occasion des traditionnels voyages dans la ville jumelle de Groß-Umstadt.

- Nous sommes dans les années 1970 et, déjà, la dénomination HARMONIE de Saint-Péray faisait son apparition car l'orchestre se composait de cuivres, de percussions et de bois.

- Dès 1997, le nouveau président, Patrick SAPET, et son bureau modifient officiellement la dénomination : la Fanfare devient l'Harmonie de Saint-Péray. Depuis, l'orientation prise est de redonner de l'élan à la société de musique, sous la houlette de Jean-Marie DEZ, son directeur depuis 1985.

A son départ, c'est son fils Etienne qui, après avoir passé son diplôme de chef d'orchestre, assure sa succession à la tête de l'Harmonie de Saint-Péray.

Aujourd'hui la volonté des musiciens est de privilégier l'interprétation d'œuvres, de concerts, en laissant la musique de rue aux troupes spécialisées dans ce type d'animations, sans pour autant oublier les cérémonies de commémorations auxquelles l'Harmonie participe volontiers.

Avec un répertoire des plus éclectiques puisqu'il comprend des œuvres classiques, contemporaines, musique de film, de jazz...

Sous la baguette d'Etienne DEZ, l'esprit d'équipe qui règne au sein de l'harmonie,

# De nouvelles compétences

Ces dernières semaines, d'importants changements ont eu lieu au sein du personnel communal, suite à différents mouvements opérés en interne.

## Service accueil / état civil :

## CEP du Prieuré



A la suite du départ en mutation de M<sup>me</sup> PESTEL, une réorganisation au sein des services administratifs a été menée. Le poste de responsable du service accueil / état civil a été confié à Magali MORFIN, qui avait auparavant en charge l'administration du CEP du Prieuré. Pour renforcer le service, un recrutement extérieur a permis d'engager Pascale SOTON, auparavant employée à la mairie de Montélier, qui est notamment chargée de l'accueil physique et téléphonique du public. Elle remplace à ce poste, M<sup>me</sup> Bernadette MILON, nouvellement affectée au service du personnel.



Pour remplacer M<sup>me</sup> MORFIN à la gestion du CEP du Prieuré, la mairie a procédé au recrutement de Mélanie PEYRARD, qui y avait déjà exercé durant 6 mois puisqu'elle avait assuré un remplacement de novembre 2008 à avril 2009. Afin de répondre au mieux aux besoins des nombreux utilisateurs du CEP du Prieuré, l'équipe a en outre été renforcée en début d'année par l'arrivée de Christiane BOURDELIN, agent administratif et d'accueil, suite à une mutation interne.

## Services techniques



Pour pallier le départ d'Aline BANNWARTH, le service urbanisme vient d'accueillir un nouvel agent en la personne de Jérémy RICHON, qui est notamment chargé du cadastre et de l'instruction des permis de construire.

Dans ce même souci d'améliorer les services rendus au public et de faciliter le fonctionnement de la mairie, le secrétariat général, qui a par ailleurs été totalement réagencé, pour un meilleur accueil, a été renforcé par l'arrivée d'un troisième agent, Delphine FRAYSSE, auparavant employée au service du personnel.

Signalons enfin que deux emplois d'adjoints techniques ont été pérennisés suite à des contrats longue durée : M<sup>me</sup> Christine DUCROS, agent de service en mairie, et M. Romuald VAREILLE, au service des espaces verts. Bienvenue à ces agents municipaux dans leurs nouvelles fonctions au service de la population !

## Un peu de civisme !



Trop souvent, les jours de ramassage des poubelles, les trottoirs de la commune restent encombrés par les conteneurs. Cela n'est pas sans risque pour le cheminement des piétons contraints alors de marcher sur la chaussée. Parfois, cela devient même impossible pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou les parents disposant de poussette.

Bien sûr, il peut être parfois difficile, pour tout un chacun, d'enlever son conteneur dès le passage du camion de ramassage. Chacun peut en convenir. Mais chacun conviendra également qu'il est encore plus difficile de transiger avec cette règle de bon sens lorsqu'il s'agit de la sécurité des personnes. Aussi, afin que les trottoirs de notre commune ne soient pas inutilement encombrés par les poubelles, c'est un appel au civisme et à la citoyenneté qui est lancé afin de laisser les conteneurs dans les rues le moins longtemps possible, pour le bien-être de tous.

Les collectes se déroulant entre **5h30** et **15h30**, il est demandé à chaque usager de sortir ses bacs la veille du jour de ramassage puis de les retirer une fois la tournée effectuée. *Et en cas d'impossibilité, pourquoi ne pas demander à un voisin ?*



## La cérémonie des vœux du maire au personnel communal

**Mercredi 6 janvier**, l'ensemble du personnel municipal était réuni au CEP du Prieuré pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire aux agents communaux. Pour cette manifestation qui marquait sa première sortie officielle depuis son retour de convalescence, le Maire, **Jean-Paul LASBROAS** était entouré de l'ensemble des élus et de la directrice générale des services, **Sylvie BARD**.

Après avoir présenté ses vœux à l'assemblée, il a tenu à remercier chaleureusement ses adjoints, au premier rang desquels sa première adjointe **Valérie MALAVIELLE**, ainsi que l'ensemble des services qui ont géré son absence ces derniers mois.

Cette cérémonie a également été l'occasion de retracer les différentes réalisations et opérations ayant vu le jour au cours de ces douze derniers mois, en soulignant le rôle essentiel joué par le personnel communal, au service des Saint-Pérollaises et Saint-Pérollais, mais aussi de tracer les grandes lignes de l'action municipale pour 2010.

Un point a aussi été fait sur les dernières évolutions au sein du personnel communal et **M<sup>me</sup> Lucette CURINIER**, employée à la Résidence de personnes âgées de Malgazon, s'est vu remettre un cadeau et une composition florale à l'occasion de son départ en retraite.

## SUR VOS AGENDAS

<b>jusqu'à fin avril</b>	<b>9h à 19h</b>	Opération 100 000 tulipes contre le cancer avec le Lions Club, et les BTS de Briffaut cueillette tous les jours.	<i>RN-86 Guilherand Granges</i>
<b>Jeudi 1<sup>er</sup> avril</b>	<b>19h30</b>	Soirée jazz - Bœuf à la Cacharde	<i>La Cacharde</i>
<b>du 2 au 5 avril</b>		Vogue de Pâques Renseignements au 04 75 74 77 00	<i>Centre-ville</i>
<b>Lundi 5 avril</b>	 <b>11h</b>	Pogne et vin blanc en musique avec la participation de l'Ecole municipale de musique	<i>Place de la Paix</i>
<b>Lundi 12 avril</b>	<b>14h15</b>	Café lecture Bibliothèque municipale	
<b>Vendredi 16 avril</b>	 <b>20h30</b>	Spectacle Ciel Ecran : «Coup de carbone à l'Élysée», en direct du théâtre des deux ânes	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>24 et 25 avril</b>		«L'Ardèche, de ferme en ferme» - 11 <sup>ème</sup> édition	
<b>Dimanche 25 avril</b>	<b>11h30</b>	Journée de la Déportation et du Souvenir	<i>Place du Souvenir Français</i>
<b>Samedi 1<sup>er</sup> mai</b>	<b>20h30</b>	Spectacle : Gustave PARKING	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Mardi 4 mai</b>	 <b>20h30</b>	Spectacle Ciel Ecran : «Le siècle sera féminin ou ne sera pas», théâtre	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Jeudi 6 mai</b>	<b>20h30</b>	Conseil municipal	<i>Hôtel de ville</i>
<b>Samedi 8 mai</b>	<b>11h15</b>	Commémoration de la Victoire de 1945	<i>Carrefour de la Libération</i>
<b>Dimanche 16 mai</b>	<b>16h30</b>	Concert européen de chorales : chorale Männergesangverein de Groß-Umstadt, chorale Renaissance de Lyon et chorale Arlequin	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Vendredi 21 mai</b>	 <b>20h30</b>	Spectacle Ciel Ecran : «Carmen» - opéra	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Vendredi 28 mai</b>	 <b>20h30</b>	«Avis de tempête» - Concert de l'école municipale de musique avec la participation de l'Atelier de Guilherand-Granges).	<i>Salle des fêtes</i>
<b>Samedi 29 mai</b>	<b>15h</b>	Démonstrations de danses des Ateliers d'Arlequin (classique, country, claquettes...)	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>à partir du 1<sup>er</sup> juin</b>		Ouverture de la piscine municipale lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 16h30 à 19h mercredi, samedi, de 12h à 19h	
<b>Jeudi 3 juin</b>	<b>19h30</b>	Repas concert - Bœuf à la Cacharde	<i>La Cacharde</i>
<b>Samedi 5 juin</b>	<b>20h30</b>	Gala de danse de l'Amicale laïque	<i>Gymnase municipal</i>
<b>du 7 au 12 juin</b>		Festival jeune public «L'Enfance de l'Art» organisé par la Compagnie Zinzoline	<i>La Cacharde</i>
<b>Mardi 8 juin</b>	<b>20h30</b>	Réunion publique de la municipalité	<i>CEP du Prieuré</i>
<b>Jeudi 10 juin</b>	 <b>20h30</b>	Concert Trio Prométhée Les Musicales de Soyons	<i>Eglise de Saint-Péray</i>
<b>Samedi 12 juin</b>	 <b>dès 15h</b>	Fête de la Musique - Animations, concerts, spectacles	<i>Centre-ville</i>
<b>Lundi 14 juin</b>	<b>14h15</b>	Café lecture	<i>Bibliothèque municipale</i>
<b>Vendredi 18 juin</b>	<b>11h30</b>	Cérémonie de l'Appel du 18 juin	<i>Hôtel de ville</i>
<b>Vendredi 18 juin</b>	<b>18h30</b>	Soirée détente de l'Office Municipal des Sports	<i>Parc de Marcale</i>
<b>26 et 27 juin</b>	 <b>dès 15h</b>	Crussol en Fête avec l'OMC de Guilherand-Granges	<i>Site de Crussol</i>
<b>Vendredi 9 juillet</b>	 <b>20h30</b>	Concert - Festival VOCHORA Ensemble Roza Enflorese	<i>Eglise de Saint-Péray</i>

## ETAT CIVIL

### Ils sont nés...

KOLLROS Tippi	4 novembre 2009
MUGNIER Thalia	16 novembre 2009
DUCLAUX Alexis	22 novembre 2009
MARQUET Fantine	27 novembre 2009
SURDEL Léna	27 novembre 2009
VALENTIN Margaux	2 décembre 2009
ESSÉDIRI Noham	14 décembre 2009
NIBEL Eéanore	25 décembre 2009
FERNANDES-ESTEVEES Clara	26 décembre 2009
IDOUX Matthieu	26 décembre 2009
AUZOUT Louna	31 décembre 2009
ALLAGUI Ilef	3 janvier 2010
LE PEMP Nolan	4 janvier 2010
EYDALENE Aileen	15 janvier 2010
DUHAM EL Lucas	17 janvier 2010
CHIFLET Eïse	21 janvier 2010
LETOT Augustin	30 janvier 2010
LE BELLEC Noéline	7 février 2010
BOISSE Jennie	10 février 2010
DUPRE Jeanne	10 février 2010
ROUQUET Titouan	16 février 2010
FRIANT Edwin	19 février 2010
ROZIER Léandre	1 <sup>er</sup> mars 2010
HERTER Charly	3 mars 2010

### Ils se sont unis...

VERBEKE Charles-André et	
NOAILLY Annabelle	19 décembre 2009

### Ils nous ont quittés...

CHAPON Huguette - 82 ans	18 novembre 2009
ESPEISSE M adeleine - 97 ans	1 <sup>er</sup> décembre 2009
MAURICE André - 88 ans	1 <sup>er</sup> décembre 2009
CHELLOUL Mebarka - 97ans	7 décembre 2009
CLAVEL Odette - 94 ans	8 décembre 2009
BACHMANN Ernest - 71 ans	11 décembre 2009
MOREAU Colette - 80 ans	12 décembre 2009
GRUEL Gervais - 60 ans	18 décembre 2009
GARCIN Rolande - 88 ans	24 décembre 2009
CHAMBON Henri - 66 ans	29 décembre 2010
HAM ERLIK Germaine - 88 ans	4 janvier 2010
COURIOL Aimé - 81 ans	10 janvier 2010
BOISSY Jean - 71 ans	13 janvier 2010
RAVET Paulette - 86 ans	13 janvier 2010
POUYET Michel - 76 ans	15 janvier 2010
TABARD Eïse - 89 ans	19 janvier 2010
LODIER Yvonne - 85 ans	20 janvier 2010
PRALY Marcel - 81 ans	1 <sup>er</sup> février 2010
FLINE Célie - 81 ans	6 février 2010
CLÉMENT Andréea - 95 ans	10 février 2010
FAURE Marie-Louise - 90 ans	23 février 2010
DRAPS Jeannine - 80 ans	5 mars 2010
COSTE Jean-Louis - 72 ans	10 mars 2010



### Comment était Saint-Péray au début du 19<sup>ème</sup> siècle ?

Avis à tous les passionnés d'histoire : les services techniques municipaux disposent du cadastre de la commune de 1811. Restaurés et numérisés, ces documents, qui permettent de se plonger dans le Saint-Péray d'il y a deux siècles, sont consultables sur l'ordinateur dédié au cadastre dans les locaux des services techniques.



## **F** Travaux du bâtiment

**O**  
**R**  
**M**  
**O**  
**S**  
**O**

○ Enduit de façade

○ Isolation extérieure

○ Petite maçonnerie

○ Peinture

☎ 04 75 43 08 21

fax 04 75 81 01 87

Quartier les Chambauds 07130 SAINT-PÉRAY

23, rue F. Malet 07130 SAINT-PÉRAY

Faire-parts - Cartes de visites - Flyers  
Photocopies - Tampons - Tee-shirts  
Stylos - Panneaux - Décoration véhicule  
Autocollants - Banderoles - Kakémono...

plancher@wanadoo.fr  
[www.imprimerie-plancher.com](http://www.imprimerie-plancher.com)

**Nouveau : ouvert le lundi**

**Matériaux de construction**  
**Menuiserie - Carrelage**  
**Sanitaire**

Combustible bois de chauffage

# COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray  
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90



## BAUDOIN OPTICIENS

2, place de l'Hôtel de Ville - Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 43 00

**Groupama**

Toujours là pour moi.

Toutes Assurances- Placements

M. Yvan CELLIER  
Mme Sylvie BRUNEL

Avenue de Gross Umstadt  
07130 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

7, Rue Pierre & Marie Curie  
Quartier Gare  
07130 Saint-Péray  
☎ 33 (0)4 75 40 53 03  
Fax : 33 (0)4 75 80 03 59  
e-mail : [info@viacom.fr](mailto:info@viacom.fr)  
Site : [www.viacom.fr](http://www.viacom.fr)

CRÉATEURS D'IDÉES ASCENSIONNELLES PRINT | WEB  
<http://www.influence.fr> / [info@influence.fr](mailto:info@influence.fr)

VILLE DE SAINT-PÉRAY

La Mairie remercie les annonceurs